



SEINE-MARITIME

Monsieur Le Président,

Suite aux attentats parisiens du 13 novembre, l'intersyndicale tient à faire connaître sa tristesse et sa compassion pour toutes les victimes, leurs familles et leurs proches.

Nous soutenons la mise en place rapide du soutien psychologique dans toutes les Directions ; ce dernier est primordial. Nous insistons sur l'importance de maintenir cette procédure tout le temps nécessaire afin d'absorber du mieux possible le choc psychologique qui se fera ressentir et impactera le quotidien des agents.

Ces événements ont malheureusement démontré que le moins d'Etat n'est pas la réponse aux difficultés que le monde vit aujourd'hui. La présence de services de proximité au plus près des citoyens, constitue un puissant facteur de cohésion sociale.

Dans un contexte de souffrances, de traumatismes et de bouleversements, l'administration se doit d'être d'une extrême vigilance vis à vis de ses agents.

Or le constat actuel est que, malgré le renforcement des prérogatives des CHSCT par le législateur, nous constatons localement que la parité administrative n'œuvre pas pour le bon fonctionnement de cette instance.

Depuis 2012, conformément à la circulaire ministérielle et au règlement intérieur du CHSCT, M Tavernier a été élu à 2 reprises secrétaire du CHSCT à l'unanimité de la parité syndicale.

A ce titre, il doit être associé étroitement à l'élaboration de l'ordre du jour du CHSCT (article 12 du règlement).

Ceci est indispensable à la prise en compte et à l'amélioration des conditions de travail des agents.

D'autre part « le Président du CHSCT établit annuellement, en lien avec le Secrétaire du comité, un calendrier prévisionnel des réunions ordinaires, » (article 3 du règlement).

Nous déplorons vivement que ces dispositions n'aient pas été respectées pour ce CHSCT.

De surcroît, à ce jour, le Secrétaire et les membres du CHSCT :

- n'ont toujours pas été informés de la nomination d'un nouveau Président,
- ne sont plus associés à l'ordre du jour et au calendrier du CHSCT. - déplorent la non prise en compte de l'indisponibilité signalée de M.Tavernier.

Contrairement à l'application du Projet Stratégique de la Douane (PSD) ou de la Démarche Stratégique à la DRFIP, vous êtes beaucoup moins zélés sur les problématiques hygiène et sécurité au travail.

L'année 2015 en Seine-Maritime a été catastrophique :

- **L'utilisation des crédits** ne correspond en rien aux attentes des représentants du personnel.
La perte des 34 000 euros due à une mauvaise gestion de la parité administrative en est un exemple criant : *ce n'est pas en fin d'année par voie de mail, avec réponse souhaitée dans la journée qu'on demande aux représentants des personnels d'engager des crédits pour financer une restructuration de service à la DRFIP !!*
- **Vous ne suivez pas les préconisations des représentants du personnel :**
 - sur les votes des différents points à l'ordre du jour,
 - sur les votes des crédits,
 - sur les votes des actions,
 - sur les demandes d'enquêtes,
 - sur les demandes d'expertises,
 - sur les avis défavorables aux DUERP...

Aujourd'hui, vous nous proposez d'étudier :

– L'approbation du PV du 13 octobre 2015

Nous vous rappelons que nous avons boycotté cette séance et sa reconvoction, le 27 octobre. Y aura-t-il un PV pour la 2ème convocation ?

– Le suivi des avis et propositions du CHSCT.

Nous vous rappelons que ce point nécessite la présence du secrétaire et qu'à ce titre, nous ne pouvons l'évoquer ce jour.

– La présentation du projet CELTICS

Les documents présentés concernent surtout l'organisation du travail.

Cependant nous regrettons l'absence d'analyses et de préconisations en matière d'hygiène et sécurité au travail.

Ainsi, l'environnement professionnel est occulté,

– Présentation de la préfiguration de la direction régionale de Normandie de l'INSEE

Encore une fois, vos analyses et préconisations en matière d'hygiène et de sécurité au travail sont négligées. À une étude d'impact sur les effectifs, nous aurions préféré une étude d'impact sur le quotidien des personnels.

– Point d'étape sur la fermeture de la brigade et du bureau de douane d'Évreux.

Nous vous rappelons que sur le suivi des avis et propositions du CHSCT, la première demande des OS est une étude d'impact des suppressions de poste sur les conditions de travail...

Nous exigeons, par égard aux collègues d'Evreux, une analyse et des préconisations en matière d'hygiène et sécurité.

– Analyse des accidents de service, des fiches de signalement et des maladies professionnelles

- Nous dénonçons le non respect de vos engagements sur la transmission immédiate des fiches de signalement aux représentants des personnels.

- Nous dénonçons également l'absence de réponse de l'Administration sur les suites à donner aux accidents de service et fiches de signalement, vis-à-vis des personnels et de leurs représentants.

Les agents des ministères économiques et financiers subissent :

- 30 000 suppressions d'emplois depuis 10 ans ;
- 2 600 suppressions supplémentaires au titre du Projet de Loi de Finances (PLF 2016)
- la baisse inexorable des budgets de fonctionnement
- la baisse inédite des budgets de l'action sociale dont les crédits de la médecine de prévention,
- le blocage du point d'indice et des rémunérations depuis 2010.

Ces politiques systématiques de régression et d'insécurité sociales constituent de véritables atteintes à la dignité des agents.

Dignité des agents mis à mal au quotidien :

un simple exemple, nos collègues de l'accueil fiscal à la DRFIP se font insulter quotidiennement et finissent par trouver ça normal... ! Tout comme il est « normal » de faire supporter par de simples agents des services le rôle de vigiles ou de gardiens pour répondre aux mesures de l'état d'urgence. Ceux-ci ne sont pas des professionnels de la surveillance ni de la sécurité !

Les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont clairement plus respectées.

Comment continuer de concilier sécurité et économies budgétaires dogmatiques ?

Le Président de la république n'a-t-il pas déclaré : « dans ces circonstances je considère que le pacte de sécurité, l'emporte sur le pacte de responsabilité »

Sa décision de « créer » 1000 emplois de douaniers ne fait que légitimer ce que nous avons toujours défendu sur l'utilité de nos emplois.

D'ailleurs créations? ..ou simples réductions des suppressions ? ou encore suppressions supportées par les ministères voisins ?

Notre société vit une crise économique, sociale et désormais sociétale.

Dans ce contexte le rôle du CHSCT a toute sa place. A vous , dans le respect d'un dialogue social de qualité , de le faire vivre !!

Contre ce qui menace notre société et nos institutions, plus que jamais les valeurs de la République résonnent de toute leurs forces :

Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité - Unité et indivisibilité

Rouen, le 24 novembre 2015